

Le CICR met en place une nouvelle Direction

Dans la perspective du prochain départ de M. Jacques Moreillon, Directeur Général, l'Assemblée du Comité international de la Croix-Rouge, qui est l'organe suprême de l'Institution, a décidé, lors de sa séance du 30 juin 1988, d'une nouvelle structure de la Direction du CICR et a procédé aux nominations correspondantes.

C'est ainsi que la Direction qui était composée jusqu'ici du Directeur Général et du Directeur des Opérations, comportera à partir du 1^{er} septembre 1988 six membres responsables chacun de l'un des départements suivants:

Département des Opérations, **M. André Pasquier**

Département du Soutien opérationnel, **M. Michel Convers**

Département de la Doctrine, du Droit et des Relations avec le Mouvement, **M. Yves Sandoz**

Département des Finances et de l'Administration, **M. Jacques Hertzschuch**

Département des Ressources humaines, **M. Philippe Dind**

Département de la Communication, **M. Alain Modoux.**

Les membres de la nouvelle Direction du CICR, dont la moyenne d'âge est de 42 ans, sont tous, depuis plusieurs années, des cadres de l'institution. Cinq d'entre eux ont par ailleurs commencé leur carrière sur le terrain comme délégués.

La nouvelle Direction est responsable de la gestion des affaires selon les décisions de l'Assemblée du CICR (qui se réunit en principe 8 fois par an), du Conseil exécutif (qui siège chaque semaine) et du Président du l'Institution, M. Cornelio Sommaruga.

Le CICR emploie aujourd'hui quelque 3600 personnes, dont plus de 80 pour cent sont sur le terrain, attachées à l'une ou l'autre de ses 44 délégations. Quant au montant total de ses différents budgets, il s'élève pour 1988, à environ 500 millions de francs suisses.